**Etablissement : Hôpital NOVO**

6 avenue de l’Ile de France

BP 90079 Pontoise

95303 Cergy Pontoise Cedex

**Accès par :**

* Par la route : En arrivant par l’Autoroute A15 en direction de Cergy-Pontoise, prendre la sortie N° 10, suivre le panneau « Centre Hospitalier » sur 2 km environ, jusqu’à la prochaine sortie.
* Par le train : en direction de Pontoise -Gare et RER en direction de Cergy-Préfecture

-SNCF au départ de la Gare Saint-Lazare, jusqu’à Pontoise-Gare (30 à 45 mn) puis prendre l’autobus 35 et descendre à l’arrêt « Hôpital R.Dubos »,

-SNCF au départ de la Gare du Nord jusqu’à Pontoise-Gare (environ 40 mn), puis prendre l’autobus 35 et descendre à l’arrêt « Hôpital R.Dubos »,

-RER A jusqu’à la station « Cergy-Préfecture » puis prendre l’autobus 42 et descendre à l’arrêt « Hôpital R.Dubos »,

-RER C jusqu’à la station « Pontoise » puis prendre l’autobus 35 et descendre à l’arrêt « Hôpital R. Dubos »

**Personne à contacter :**

M Alexandre AUBERT, Directeur

Caroline VERMONT – adjointe au directeur

Tel : 01-30-75-41-00 (secrétariat de direction)

Mail : direction@ght-novo.fr

**Présentation générale**

L’Hôpital Nord-Ouest Val d’Oise (NOVO), créé le 1er janvier 2023, est issu de la fusion des trois établissements membres de la Groupement Hospitalier de Territoire Nord-Ouest Vexin Val d’Oise (GHT NOVO). L’hôpital NOVO propose , sur 7 sites, une offre de santé globale et territoriale importante. Le budget consolidé de la CHT est de 406 109 908,63 € (données DGFIP 2013).

Le site principal (ex- Centre Hospitalier René Dubos CHRD) est situé à Pontoise et dispose d’environ 1 130 lits et places centrés autour d’un fort dispositif d’accueil et d’orientation des urgences et soins critiques (SAMU ; SMUR ; urgences adultes, pédiatriques et gynécologiques –obstétricales ; réanimation). Ce site regroupe de nombreuses spécialités médico-chirurgicales et un plateau technique développé et rénové, constitués autour de 8 pôles d’activités cliniques et médicotechniques. Quelques 3 000 professionnels travaillent sur ce site qui dispose par ailleurs d’un budget d’environ 230 millions d’euros.

Le site de Beaumont compte 770 lits et places, 100 ETP médicaux et 1 250 ETP non-médicaux.

Les sites de Magny, Aincourt et Marines comptent 24 lits de médecine, 60 lits d’USLD, 190 places d’EHPAD, 2 MAS, 35 ETP médicaux et 715 ETP non-médicaux.

**Identification du poste :**

**Fonction :** directeur des ressources humaines

**Grade :** Directeur d’hôpital

**Position dans la structure :**

* Liaisons hiérarchiques : le directeur du GHT,
* Liaisons fonctionnelles :
  + - L’adjoint au directeur du GHT
    - Les directions fonctionnelles
    - Les équipes exécutives de pôle de chaque établissement
    - Les organisations syndicales

**Présentation du service et de l’équipe :**

L’organigramme de la DRH, s’articule autour de deux postes de direction : un directeur et un directeur-adjoint. 50 agents sont affectés à la gestion des ressources humaines et sont regroupés sur le site de Pontoise. Des permanences sont organisées sur les autres sites.

**Les missions des DRH:**

* Contribuer à l’élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie ressources humaines de l’établissement fusionné, l’évaluer et l’ajuster,
* Coordonner les politiques RH (recrutement, carrières, développement des talents, etc.) et s’assurer de leur cohérence sur l’établissement fusionné,
* Formaliser le nouveau projet social
* Elaborer l’EPRD sur le titre 1 PNM et à s’assurer de sa mise en œuvre,
* Garantir la maîtrise de la masse salariale et des prévisions budgétaires au moyen du contrôle de gestion sociale et contribuer à la certification des comptes sur le cycle personnel,
* Participer à la politique de contractualisation interne et de délégation de gestion.
* Optimiser les organisations en lien avec les directions fonctionnelles, par un travail de réflexion et une mise en œuvre d’actions sur les réorganisations et le redimensionnement capacitaire de l’établissement en cohérence avec le schéma directeur immobilier,
* Développer et mettre en œuvre les actions fixées dans le projet social et dans le projet managérial - en cours de réflexion - et animer les collectifs d’encadrement,
* Développer des techniques innovantes en matière de management ou de marketing RH
* Développer la valorisation et la communication des actions des professionnels et des ressources de l’établissement fusionné (programmes de DPC, expertise, etc.)
* En lien avec les directions fonctionnelles, préparer les instances consultatives (CHSCT, CTE, CTDS, CAP…) et assurer la présentation des dossiers;
* Animer le dialogue social avec les organisations syndicales,
* Assurer l’ensemble de la gestion en matière de ressources humaines des agents dans le respect de la réglementation applicable et des lignes directrices de gestion arrêtées,
* Assurer la mise à jour et/ou l’élaboration des procédures de gestion dans le champ des RH,
* Développer les relations avec des partenaires extérieurs et du territoire (ex: ARS, Conseil Régional, Université, ANFH, FIPHFP, etc.) et veiller à l’implication de l’établissement fusionné dans les partenariats avec les acteurs de la fonction RH sur le territoire régional (Collège des DRH, ANFH, CGOS, ADH, AFDS, etc.)
* Représenter au besoin la direction générale dans différentes instances et auprès de différents partenaires
* Animer et coordonner la politique d’amélioration des conditions de travail et de prévention des risques professionnels,
* Assurer la coordination des psychologues,
* Assurer la gestion des crèches,
* Assurer la gestion de la politique de formation continue,
* Développer les relations avec des partenaires extérieurs dans son champ d’exercice.

**Compétences requises et formation :**

**Formation et/ou qualification requises :**

* Expérience confirmée de directeur d’hôpital
* Formation EHESP
* Expérience sur une direction comparable dans le cadre d’un autre établissement de santé ou GHT

**Qualités professionnelles requises :**

* Capacité à animer et à diriger des équipes pluri-professionnelles, notamment dans le cadre d’une équipe territoriale à fédérer autour d’un projet commun ;
* Compétences techniques en droit de la fonction publique ;
* Aptitude au reporting
* Loyauté
* Qualité de concertation et de négociation dans un contexte économique et social difficile
* Esprit d’ouverture sur le fonctionnement de l’ensemble de l’hôpital
* Réactivité et disponibilité
* Esprit de synthèse et rigueur
* Qualités de gestionnaire dans un contexte de rigueur
* Capacité à prendre des décisions, à les expliquer et à les valoriser

**Particularités de la fonction et du poste :**

* Participation aux gardes administratives (logement pour nécessité absolue de service).
* Organisation des présences/absences avec la directrice des ressources humaines pour assurer une continuité

**Prime de fonctions :**

2.7 en HC + 0.2

2.6 en CN + 0.2